

CENT QUATRE-VINGT-DEUXIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le samedi 30 mars 2019
Salle Angèle Brunelle

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

en personne : R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Langevin, A. Lauzon, M. Lovenuk, M. Lorek, F. Marcotte Roy, S. Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier
par audioconférence : D. Coughlin

Élève conseillère : C. Coats

Administration : L. Allaire, J. Hausner, R. Lepage, M. Major-Levesque, C. van Rassel, G. Beauce

Invités : J. Sincennes, directrice des Services éducatifs
A. Mauro, leader du bien-être et de l'éducation autochtone

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 9h20 en raison de difficultés techniques et invite la directrice de l'éducation, Lucie Allaire, à réciter la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 182-01 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 182^e réunion régulière, tenue le 30 mars 2019, tel que modifié : ajout des items suivants : projets d'immobilisations et CÉNO à l'article 11, et ajouts au huis clos à l'article 12-2.3 et à l'article 12-4.1.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent quatre-vingt-unième réunion régulière du 7 février 2019

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 181^e réunion régulière tenue le 7 février 2019, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

La présidente mentionne que la réunion du CA de l'AFOCSC a eu lieu le 22 mars 2019. Le tableau des suivis et le rapport du président seront affichés sur le réseau des membres élus dès que possible. Lors des rencontres du CA, on discute souvent de démarchage politique. D'ailleurs, le président de l'AFOCSC et un membre du conseil administratif se sont récemment déplacés pour une journée de lobbying à Queen's Park. De plus, un comité ad hoc a été établi pour revoir les règlements administratifs de l'AFOCSC. La présidente demande aux conseillers de porter une attention particulière au règlement suivant : en ce moment, la présidence du Conseil peut nommer un substitut pour la représenter aux réunions du CA de l'AFOCSC en son absence. On propose de modifier la *Loi sur les organismes à but non lucratif* afin que le substitut soit observateur seulement et n'ai pas le droit de vote ni de parole. Le CA a décidé de ne pas changer son règlement administratif tant que la *Loi* ne l'exige pas.

La prochaine assemblée générale annuelle (AGA) de l'AFOCSC aura lieu à Cornwall en mai. Il est devenu très difficile de coordonner les congrès annuels en région et on prévoit de les tenir plus souvent à Toronto. Chaque année, on remet un prix d'excellence en éducation; le récipiendaire sera dévoilé lors de l'AGA.

Historiquement le Centre Jules Léger (services pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage et les élèves qui sont sourds ou malentendants et/ou aveugles) était géré par le ministère de l'Éducation. On a récemment décidé qu'il serait géré indépendamment du Ministère. Malheureusement le transfert est retardé étant donné la complexité et les fonds disponibles.

Rencontre de l'OPÉCO

La dernière rencontre de l'OPÉCO a eu lieu le 21 mars 2019. Mme Laura Hughes, directrice de l'OPÉCO, a présenté une mise à jour sur les préparations sacramentelles. On a discuté de la mise en œuvre du profil de l'école catholique et du profil de l'élève. De plus, Mme Hughes a fait une révision du nouveau programme-cadre en éducation physique. La présidente mentionne qu'elle discute régulièrement de la pénurie de prêtres francophones avec Monseigneur Bourgon, évêque du diocèse de Hearst, qui est présent aux rencontres de l'OPÉCO.

7.1.2 FNCSF

Néant.

7.1.3 Suivi des formations / congrès

Néant.

7.1.4 21^e congrès annuel de l'AFOCSC

Le 21^e congrès annuel de l'AFOCSC aura lieu à Cornwall les 23, 24 et 25 mai 2019. Conseillère Payeur confirme les conseillers qui sont inscrits et conseillère Lovenuk s'ajoute au groupe.

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

Mme Celtie Coats, élève conseillère, présente le rapport des activités qui ont eu lieu en février, dont « Crush for Crush » pour la Saint-Valentin, une nouvelle activité de la pastorale qui a eu un grand succès. Mme Allaire et les conseillers scolaires félicitent Mme Coats d'avoir été acceptée à quatre universités.

7.2.2 RECFO

Néant.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des effectifs

Mme Jolanta Hausner, directrice exécutive du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires au 28 février 2019, le tableau des effectifs depuis 2014-2015 et un graphique d'évolution des effectifs par école depuis la dernière année scolaire.

7.3.2 Sorties éducatives

Mme Allaire présente le rapport des sorties éducatives qui ont été approuvées depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.3 Projets d'immobilisations

Mme Hausner présente le rapport des projets d'immobilisations pour l'été 2019. La majorité des travaux sont cycliques.

Conseiller J.-P. Pelletier demande s'il y aura des améliorations à la cour d'école à Geraldton. Mme Hausner répond que cela reste à déterminer.

7.3.4 Construction identitaire

Mme Judith Sincennes, directrice des Services éducatifs et Mme Alexandra Mauro, leader du bien-être et de l'éducation autochtone, présentent le rapport de la construction identitaire qui comprend l'animation culturelle, la catholicité et l'éducation autochtone. Elles présentent un diaporama avec photos d'activités et exemples concrets qui contribuent au développement de l'identité des élèves dans les écoles du Conseil.

Mme Mauro commence la présentation avec une reconnaissance du territoire autochtone.

Conseillère Grunerud demande si le Conseil va prendre des actions politiques pour soutenir la réconciliation. Mme Allaire répond que non pour le moment. Elle mentionne qu'une des premières actions que nous prenons est la reconnaissance du territoire que nous ferons au début de chaque réunion annuelle.

Conseillère Payeur demande si on offre la même formation de sensibilisation partout, ou si on s'adapte en fonction de l'école et de la région. Mme Mauro place beaucoup d'emphase sur les relations. Elle répond qu'on envoie des ressources aux écoles ainsi que des recommandations pour bâtir des liens avec la communauté autochtone de leur région, mais que c'est vraiment aux écoles d'établir ces liens.

7.3.5 Calendriers scolaires réguliers

Mme Allaire présente les calendriers proposés pour l'année scolaire 2019-2020.

Résolution n°182-03 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers pour l'année scolaire 2019-2020, tels que présentés.

Adoptée

7.3.6 Rapport de l'état des dépenses

Mme Hausner présente le rapport de l'état des dépenses et mentionne que le Conseil ne s'attend pas à afficher un déficit.

Conseillère Grunerud demande quels sont les fonds générés par les écoles. Mme Hausner répond que ce sont des fonds générés par des collectes de fonds et/ou par des activités de ventes.

Résolution n° 182-04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de l'état des dépenses au 28 février 2019.

Adoptée

7.3.7 Nomination de l'élève conseillère

Mme Allaire présente le rapport de nomination de l'élève conseillère et annonce la nomination de Mariane Trottier au poste d'élève conseillère pour l'année scolaire 2019-2020. Elle invite Conseillère Gleeson à faire un compte-rendu de son diner avec la candidate. Lors de leur entretien, elle lui a expliqué les attentes du Conseil, les règles à respecter, etc. Elle a aussi mentionné que l'élève conseiller est un leader politique.

Résolution n° 182-05 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Mariane Trottier au poste d'élève conseillère pour l'année scolaire 2019-2020.

Adoptée

7.3.8 Modification au cycle de rapports à présenter au Conseil

Mme Allaire présente le rapport de modifications au cycle des rapports à présenter au Conseil. Les rapports seront toujours présentés, mais certains ont changé d'endroit dans le cycle de présentation.

7.3.9 Calendrier des réunions du Conseil 2019-2020

Mme Allaire présente le calendrier provisoire des réunions du Conseil prévues pour l'année scolaire 2019-2020.

Résolution n°182-06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année scolaire 2019-2020, tel que présenté.

Adoptée

8. **RAPPORTS DES COMITÉS**

8.1 **Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)**

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu le 11 février et le 18 mars 2019.

Résolution n°182-07 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 **Comité des politiques**

Conseiller D. Pelletier, nouveau président du comité des politiques, présente le rapport de la réunion qui a eu lieu le 25 février 2019.

Résolution n°182-08 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le comité des politiques recommande au CSDC des Aurores boréales d'approuver

les modifications aux politiques « Accès à l'information et protection de la vie privée », Disposition de biens excédentaires » et « Auto-identification des élèves autochtones », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°182-09 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le comité des politiques recommande au CSDC des Aurores boréales de maintenir les politiques intitulées « Mesures d'urgence », « Utilisation des propriétés scolaires », « Employés temporaires non affiliés à une unité de négociation », « Perfectionnement professionnel », « Interventions en situation de crise » et « Prévention de la violence et du harcèlement au travail en vertu de la Loi sur la santé et sécurité au travail », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°182-10 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le comité des politiques recommande au CSDC des Aurores boréales d'approuver la politique intitulée « Drogues, alcool, médicaments et tabac en milieu de travail », telle que présentée et que cette politique entre en vigueur à compter du 30 mars 2019.

Adoptée

Résolution n°182-11 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des politiques, tel que présenté.

Adoptée

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseiller Lauzon présente le rapport de la réunion du CPP qui a eu lieu le 26 février 2019. Il mentionne les défis de recrutement de parents-membres. Conseillère Payeur souligne l'importance de travailler avec les directions d'école pour s'assurer qu'elles comprennent bien la différence entre le CPP et le conseil d'école, afin de mieux pouvoir l'expliquer aux parents et de faciliter le recrutement.

Conseiller Lauzon mentionne aussi que les parents ont discuté du manque de bénévoles dans les écoles et de leurs défis avec le processus d'obtenir la vérification d'antécédents criminels.

Conseillère Grunerud suggère de communiquer avec les organismes communautaires afin d'aller chercher des bénévoles pour les sorties éducatives.

Résolution n°182-12 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité directeur sur l'accessibilité

Néant.

8.8 Comité de démarchage politique

Néant.

8.9 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

Néant.

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 CSDCAB : mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités – 4/19 et 5/19

10.2 Calendriers de formations – néant

10.3 Revue de presse

10.4 Article – transport scolaire

10.5 Correspondance à Mme la Députée Marit Stiles

10.6 Projet Hardrock /Greenstone Gold

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Conseiller Deschatelets présente les questions suivantes concernant les projets d'immobilisations :

1) Qui décide quels projets d'immobilisations seront entrepris pendant l'année? Mme Hausner répond que c'est un processus cyclique. Ça commence avec des visites régulières dans toutes les écoles du Conseil et des discussions pour les écoles partagées. Il existe un inventaire pour chaque porte, chaque fenêtre, etc. Chaque année on regarde cet inventaire pour voir ce qui devrait être remplacé et ensuite on regarde le budget. Conseiller Deschatelets demande quelle est l'espérance de vie de l'équipement. Mme Hausner répond que le Conseil suit les recommandations du Ministère et regarde l'amortissement de l'équipement.

2) C'est quoi le CÉNO? Mme Allaire répond que CÉNO est un acronyme pour Le Consortium des élèves du Nord de l'Ontario, une entité qui a été créée il y a un an et demi. On a reçu une note de service du Ministère indiquant que les conseils du Nord recevraient de l'argent pour fournir des services aux élèves à besoin. Les conseils du Nord ont ensuite formé un conseil d'administration. Après l'embauche d'une direction générale, une panoplie de services pour les élèves a été établie. Plusieurs postes financés par le CÉNO ont été créés en travail social pour desservir les élèves de notre Conseil, cependant ces postes sont très difficiles à combler (le Conseil a comblé 1 des 3 postes affichés). Également, pour répondre à la question de Conseiller Deschatelets, le poste de travailleur en santé mentale auquel on fait référence dans le rapport administratif RH 2018-19 : 10 n'est pas le même que les postes du CÉNO, car il ne découle pas du même financement.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 182-13 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on sié debate en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur

l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 182-CP07 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 182-CP01 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Carsyn Madder en 1^{re} année à l'École catholique Val-des-Bois à compter du 1^{er} avril 2019, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 182-CP02 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Philip Michel en 3^e année à l'École catholique Franco-Supérieur à compter du 15 avril 2019, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 182-CP03 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire

***Kaiden Koscielniak en 3^e année à l'École catholique Franco-Supérieur,
Annia Doucette en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur,
Marlo Yeung en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur,
Tala Campbell en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur,
Elliott Leach en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur,
Aria D'Angelo en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur,
Ashlen Alexander en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur,
Mackenzie Thompson en 7^e année à l'École catholique de La Vérendrye,
Abigail Herongroves en 7^e année à l'École catholique de La Vérendrye et
Oliver Wing-Stewart en 7^e année à l'École catholique de La Vérendrye***

à compter de septembre 2019, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 182-CP04 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2018-19 : 08, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 182-CP05 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de divulgation des salaires n° RH 2018-19 : 09, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 182-CP06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations de modifications à la structure organisationnelle des Services éducatifs et du Service des finances, telles que présentées dans le rapport n° RH 2018-19 : 10.

Adoptée

Résolution n° 182-14 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 182-15 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE la séance de la 182^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 30 mars 2019, soit levée à 14 h 02.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation